



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/950
S/17449

10 septembre 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 25 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES
CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES
ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 10 septembre 1985, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la lettre, datée du 9 septembre 1985, adressée à S. Exc. Carlos José Gutiérrez, ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica, par S. Exc. Nora Astorga, vice-ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua (voir annexe).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

ANNEXE

Lettre datée du 5 septembre 1985, adressée au Ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica par le Vice-Ministre des relations extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur de vous informer par la présente des graves événements ci-après :

Le 7 septembre, à 13 heures, les troupes de l'armée populaire sandiniste stationnées dans le delta du San Juan, en territoire nicaraguayen, ont essuyé une fusillade et des tirs de mitrailleuse en provenance du territoire costaricien.

De même, le 8 septembre, à 19 heures, un avion C-47 appartenant aux forces aériennes sandinistes a essuyé une fusillade et des tirs de mitrailleuse de calibre 50 effectués à partir du territoire costaricien, alors qu'il se trouvait dans le secteur de Sarapiquí, situé à 35 km au sud-ouest de San Juan del Norte, en territoire nicaraguayen.

Je dois vous signaler en outre que ce jour, 9 septembre, à 10 heures, deux hélicoptères appartenant aux forces aériennes sandinistes ont essuyé des tirs de fusil et de mortier provenant du Costa Rica, alors qu'ils se trouvaient dans le secteur du delta du San Juan, en territoire nicaraguayen.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste officiellement et énergiquement contre cette série d'attaques provenant du territoire costaricien et déplore particulièrement ces faits qui se produisent au moment où se prépare une réunion commune des Ministres des relations extérieures des pays du Groupe de Contadora et d'Amérique centrale en faveur de la détente et de la paix dans la région, et où est divulgué le document secret du Département d'Etat des Etats-Unis qui démontre une fois de plus que ce gouvernement boycotte le processus de négociation parrainé par le Groupe de Contadora.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, ces actes prouvent que nos deux gouvernements doivent, sans plus tarder, engager un dialogue franc et constructif qui aboutisse à la création d'une zone neutre de sécurité et, partant, à la restauration du climat de confiance qui doit prévaloir entre des nations qui aspirent, de par leur vocation historique, à une coexistence fraternelle et harmonieuse.

Le Vice-Ministre des relations extérieures,

(Signé) Nora ASTORGA